



Lettre remise en main propre contre décharge

Par **nadège**, le **01/02/2010 à 15:41**

Bonjour, rnrnquand un employeur veut nous faire signer une lettre remise en main propre contre décharge, est ce que cela veut dire que l'on en accepte le contenu ou est ce que c'est juste la preuve qu'il nous l'a bien donné?

Par **fif64**, le **01/02/2010 à 15:49**

C'est la preuve qu'il vous l'a donné (et que vous avez donc été mis en mesure de prendre connaissance du contenu). Équivaut à une lettre recommandée en accusé de réception.